

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION **D'UN VÉHICULE PERSONNEL**

à adresser au bureau des voyages à l'adresse : voy-expat.aefe@diplomatie.gouv.fr
ou à l'établissement support du dispositif de déconcentration des voyages
Nom d'usage et pays d'affectation à préciser dans « Objet du message »

MATRICULE AEFE :

NOM D'USAGE ET PRÉNOM :

TYPE DE CONTRAT :

LIEU D'AFFECTATION :

ADRESSE COMPLÈTE EN FRANCE :

ADRESSE MÊL. :

TYPE DE VOYAGE :

JE SOLLICITE CETTE AUTORISATION POUR :

- effectuer la totalité de mon voyage en véhicule personnel entre mon lieu d'affectation et mon adresse personnelle connue de l'AEFE;
- effectuer le trajet entre l'aéroport (France) et mon adresse personnelle connue de l'AEFE.

En vertu des dispositions des articles 46, 50 et 51 du décret 86-416 du 12 mars 1986 modifié, je déclare que la ou les personnes désignées par moi ci-dessous prévoient de voyager effectivement par véhicule personnel aux dates et sur les trajets indiqués.

Je m'engage à prévenir au préalable l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger de toute modification apportée à ce projet.

INFORMATIONS DES PERSONNES DEMANDANT À BÉNÉFICIER D'UN TRAJET EN VÉHICULE PERSONNEL

NOM	PRÉNOM	DATE DE DÉPART	LIEU DE DÉPART	DATE DE RETOUR (pour le voyage de congé annuel uniquement)	LIEU D'ARRIVÉE

Après le voyage, je peux prétendre au remboursement forfaitaire du voyage équivalent par voyageur à 50 % du coût aérien mis en place par l'AEFE ou 50 % du coût ferroviaire selon les pays, ou à défaut de desserte aérienne ou ferroviaire sur la base du barème des indemnités kilométriques en renvoyant le formulaire adéquat (cf. [FAQ des voyages sur le site aefe.fr](#)) au Bureau des Voyages et des Missions de l'AEFE ou à l'établissement responsable de la déconcentration des voyages en cas d'affectation dans un pays concerné par le dispositif (uniquement pour les voyages de congés et de fin de mission).

Décision du Service Instructeur

☐ ACCORD	☐ REFUS
Montant maximum remboursable par voyageur :	Motif :

En conséquence, je dégage l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger de toute responsabilité pour les dommages éventuels liés à ce déplacement.

Fait à _____ le _____
Signature de l'agente ou de l'agent

Visa du BRVM ou de l'établissement support de la
déconcentration des voyages

« En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et de la Loi Informatique et Libertés modifiée, nous vous informons que l'AEFE en sa qualité de Responsable de Traitement et en sa qualité d'employeur collecte des données vous concernant à des fins de gestion administrative.

La base légale du traitement est le contrat de travail. En cas de demande de préfinancement, de simulation d'ICR, de demande d'autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel, vos données seront strictement réservées à la Direction des Ressources Humaines de l'AEFE qu'elle conserve aux archives courantes jusqu'à 5 ans après la date de fin de votre contrat, puis aux archives intermédiaires jusqu'à votre départ à la retraite (durée d'utilisation administrative en respect des obligations légales).

Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression auprès de notre Délégué à la protection des données (Data Protection Officer), à l'adresse suivante : dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr ou auprès de la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante dans le délai d'un mois. Vous pourrez également vous opposer au traitement le concernant pour des motifs légitimes. »